Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 2

Artikel: Comment financer sa retraite?
Autor: J.-R.P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826357

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment financer sa retraite?

Cinq ans ou dix ans avant la date fatidique, il convient de préparer le financement de sa retraite. Cet article s'adresse donc aux personnes qui envisagent de prendre leur retraite anticipée. De gré ou de force. Mais il donne aussi des indications aux retraités qui doivent calculer au plus près pour nouer les deux bouts.

Afin de vivre correctement, vous devriez normalement toucher, à la retraite, une rente représentant 70% de votre dernier salaire. Naturellement, ce chiffre correspond à une somme idéale et elle est bien éloignée de ce que touchent aujourd'hui les retraités AVS, avec leurs 35 000 francs annuels par couple.

En tenant compte de l'apport des deuxième et troisième piliers, les retraités du 21e siècle devraient donc vivre confortablement (sauf faillite de l'AVS!). Par comparaison, un couple qui vivait avec un revenu mensuel de 8000 francs se retrouvera, du jour au lendemain, avec 5600 francs seulement.

Chaque situation, chaque cas étant différent, il n'est pas possible de fournir des conseils correspondant à toutes les personnes qui envisagent de prendre une retraite anticipée. Pourtant, il faut tenir compte de quelques réalités incontournables. Vos revenus étant sensiblement inférieurs dès l'âge de la retraite, il s'agit de prendre quelques précautions d'usage avant cette échéance, notamment dans le domaine des dépenses importantes.

Ainsi, vous aurez soin, lors de vos dernières années d'activité, de remplacer votre voiture, si cela s'avère nécessaire, votre mobilier et votre garde-robe, qui est peut-être passée de mode. De même, vous profiterez des derniers salaires pleins pour effectuer les réfections qui s'imposent dans votre villa ou votre appartement.

Plus important, vous (et votre conjoint) prendrez rendez-vous chez votre dentiste. S'il est relativement aisé de faire face à des honoraires élevés lorsque vous êtes en activité, cette même démarche vous demandera des efforts financiers considérables le jour où vous ne toucherez plus que les rentes de retraité.

Budget du ménage

Quel est le meilleur moyen de calculer vos besoins à la retraite? Il n'en existe qu'un, à notre connaissance, toujours le même: le fameux budget du ménage. Il peut paraître fastidieux, voire quelque peu désuet, mais il peut s'avérer précieux à l'heure de la retraite. Tracez donc un tableau des besoins financiers et distribuez vos revenus dans les différentes cases, qui vont des frais du ménage aux impôts, en passant par le loyer et les futurs voyages.

Vous accorderez une certaine somme, aussi proche que possible de la réalité, en regard de chacune des rubriques. Prévoyez l'argent de poche en fonction de ce qui vous restera. Ce point est extrêmement important, car il déterminera votre marge de manœuvre et représentera une part importante de votre liberté.

Il est indispensable de tenir compte des frais de votre, ou vos véhicules. Les experts du TCS estiment qu'une voiture, amortissement compris, coûte de 500 francs à 1000 francs par mois, et parfois plus pour les grosses cylindrées. Il faudra peut-être faire le sacrifice d'une deuxième voiture, voire acheter un véhicule moins gourmand.

Si vous devez rabotez sur la rubrique des vacances et des loisirs, n'hésitez pourtant pas à assumer pleinement vos assurances. Avec l'âge, l'expérience démontre que les coûts de la santé vont en progressant. Naturellement, en remplissant le tableau des dépenses ou des besoins, vous donnerez la priorité aux charges essentielles, comme les frais de ménage, les frais de logement, ceux qui se rapportent aux assurances et aux cotisations. Les autres frais, secondaires, seront calculés en fonction des sommes restant à votre disposition.

Et puis, n'oubliez pas que vous paierez des impôts jusqu'à la fin de votre vie! Ce poste sera également pris en compte, même si vos revenus, revus à la baisse, limiteront l'impact du fisc. Enfin, n'oubliez pas le phénomène de l'inflation. Si votre rente AVS est régulièrement adaptée, il n'en ira pas de même pour les rentes des deuxième et troisième piliers.

La Fédération romande des consommateurs (FRC) tient un budget type à votre disposition.

J.-R. P.

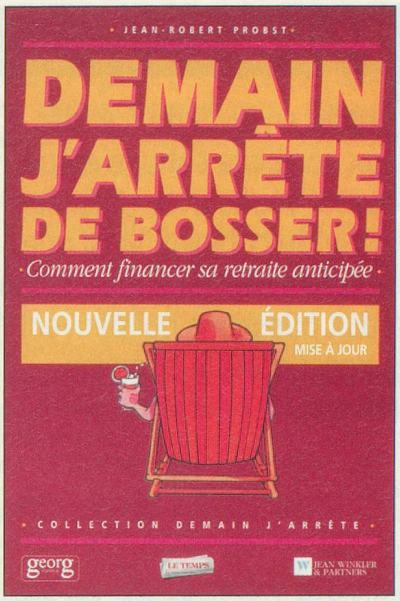

A lire: *Demain j'arrête de bosser!* (nouvelle édition) J.-R. Probst, Editions Georg.